

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Nos morts : M. Yvan Clerc, M. Louis-Gaspard
Bochatay, M. Jean Brouchoud, R. P. Héliodore
Fellay, M.l'abbé Clément Equey,
R. P. Antoine-Marie Equey, M. Adalbert
Bacher, M. Roland Cornut

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1952, tome 50, p. 206-214

© Abbaye de Saint-Maurice 2012



NOS MORTS

M. YVAN CLERC

En décembre 1951, M. Yvan Clerc, propriétaire d'une épicerie aux Evouettes, adressait une circulaire de fin d'année à sa clientèle. Mieux que n'importe quelle nécrologie, ce texte nous laisse entrevoir la grande âme de celui qui n'est plus et qui sans doute avait envisagé que la vie serait brève pour lui, qu'une proche et suprême échéance lui était assignée... Aussi transcrivons-nous ici quelques extraits de cet émouvant message : « La vie s'écoule déjà assez vite et ces chiffres (il s'agissait de ceux du calendrier) de tous les jours nous font trop penser à nos prochains cheveux blancs. » Plus loin, comme en un examen de conscience, il demande qu'on veuille bien lui pardonner les légères négligences qui se seraient glissées dans les devoirs de sa profession. L'oubli d'un sourire ou d'un petit service pèse à son bon cœur « mais, malheureusement, la maladie s'est abattue sur notre petite famille et ceci est la cause de nos soucis ». Enfin, il souhaite à ses amis tout le bonheur possible pour la vie « qui est belle », mais dont la brièveté ne lui échappe pas ; « le peu d'années, dit-il, que nous sommes sur la terre... »

Yvan avait gardé un souvenir des plus fidèles au vieux collège de l'Abbaye dont il avait suivi les cours de commerce de 1940 à 1944. Tout particulièrement, ses heures de fanfare restaient vivantes en sa mémoire au temps surtout où la société de musique de son village accueillait en lui un excellent saxophoniste et, ce qui devait récompenser son généreux et intelligent dévouement, un très bon président.

Nous savons que notre cher Ancien avait fondé un foyer où une épouse et deux enfants étaient l'objet de tout son amour, de toute sa délicatesse. Le mal sournois qui était entré en lui et contre lequel il luttait désespérément lui avait sans doute créé une âme qui ne rêvait que la joie d'autrui... Faire plaisir pendant qu'il en est temps, ne rien garder pour soi des trésors que Dieu a mis en son cœur : tels étaient les mots d'ordre auxquels obéissaient les activités de celui qui n'est plus... Aussi cette mort a-t-elle laissé si désolés et désemparés toute une famille, puis tant d'amis, puis toute une paroisse. Pareil désarroi ne peut s'apaiser qu'en présence du Sauveur et de la Vierge des douleurs. C'est pourquoi, devant cette tombe si prématurément ouverte, nous évoquons cette grande pensée chrétienne en y joignant l'assurance de nos prières et de notre souvenir amicalement ému et attristé.

G. R.

M. LOUIS-GASPARD BOCHATAY

Ancien vice-président de Salvan

Les « Echos » ont le douloureux devoir de rendre un ultime hommage à celui qui fut élève au Collège de Saint-Maurice en 1894-1895 et qui est décédé le 31 mai dernier. M. Bochatay appartenait à l'une de ces vigoureuses familles de notre pays qui ne concevaient guère qu'on puisse réussir dans la vie sans instruction. A leurs yeux, l'enseignement primaire devait être complété par quelque stage au Collège, à quoi s'ajouterait tout le bienfait de contacts humains plus étendus. C'est ainsi que fut envoyé ici celui dont nous évoquons la mémoire en ces quelques lignes. Retour à la maison, M. Bochatay, tout en vaquant aux divers travaux de la paysannerie, apprend le métier de menuisier où il se montrera artisan compétent et consciencieux. Chef de famille avisé, homme d'ordre et clairvoyant, il s'impose à l'attention de ses compatriotes, gagne leur confiance : aussi les citoyens de Salvan le désignent-ils comme conseiller et vice-président de la commune, charges qu'il assumait pendant de nombreuses années et à la satisfaction de ses administrés.

Les dernières années de sa vie furent celles de l'épreuve, une maladie de cœur opiniâtre ayant progressivement ralenti l'activité d'un homme qui n'eût jamais douté de la validité de ses forces et qui dut, peu à peu, renoncer au travail. Heureusement, son grand esprit de foi lui fit accepter chrétiennement ses souffrances, même cette sereine mort qu'il savait toute proche.

Nous présentons à son épouse et à tous les siens — son petit-fils est élève de notre Collège en Physique — nos pieuses condoléances.

G. R.

M. JEAN BROUCHOUD

Instituteur

Il y avait tant de jeunesse, de bonne humeur et de santé chez M. Brouchoud que seule la mort pouvait en avoir raison, et, pour ainsi dire, par surprise : en pleine force encore, elle l'arrachait à la tendresse des siens, à l'estime de ceux qui le connaissaient.

M. Jean Brouchoud naquit le 26 avril 1899, à St-Maurice. Les excellents résultats obtenus dans les classes primaires le désignèrent à l'attention des maîtres : on l'encourageait à poursuivre des études commencées sous d'heureux auspices. Après deux ans d'« Industrielle » au Collège de l'Abbaye (1912-1914), il fut élève de l'Ecole Normale, qu'il quitta en

1917. La même année, St-Maurice le vit faire ses débuts dans la carrière pédagogique. Les deux années suivantes il enseigne à Dorénav, puis, après un stage aux bureaux des Mines de Dorénav, il professe à Epinassey où il fonde la société de chant « Thérésia » que plus tard il dirigera. Cependant il avait, en 1920, épousé Mademoiselle Alice Abbet, de Chemin. Trois enfants allaient égayer ce foyer où les vertus chrétiennes des parents permettraient l'éclosion d'une vocation sacerdotale.

A partir de 1928, c'est sa chère ville d'Agaune qui va bénéficier de ses talents de maître. Si Dieu lui avait accordé quelques mois encore, il aurait pu y fêter vingt-cinq ans de féconde activité. Il reste qu'un nombre impressionnant d'élèves doivent à M. Brouchoud leurs premiers pas dans les études. Nous le voyons encore en blouse blanche, une main en poche jouant avec un trousseau de clefs, et nous avons plaisir à nous rappeler même ses gronderies familières, que des expressions locales rendaient savoureuses. Comment aurions-nous soupçonné à ce moment-là que nous ne pourrions lui rendre hommage que dans la tristesse de la mort ?

Ses qualités pédagogiques eurent tôt fait d'attirer l'attention de ses collègues, puisque, pendant plus de dix ans, il présida l'Union du Personnel Enseignant valaisan, et fut secrétaire de la Fédération cantonale du même nom, dès sa fondation. Une telle activité sur le plan cantonal montre bien que son horizon ne se bornait pas aux quatre murs de sa classe. Sa droiture et son intelligence lui valurent de tenir une place en vue dans les sociétés locales, surtout à but social, comme le Secours Mutuel dont il fut président, et la Caisse-Assurance infantile, dont il fut gérant. Ame d'apôtre, il put exercer son zèle au sein de l'Action Catholique, dont le comité cantonal le compta parmi ses membres, tandis qu'à St-Maurice, il présidait le Cercle St-Sigismond. Il faudrait encore parler de tous ceux qu'il a discrètement obligés en se chargeant, par exemple, d'une lettre délicate, d'une démarche difficile, en rédigeant un « papier » sur les événements locaux... Toujours prêt à aider son prochain, il n'avait pas l'habitude de se faire prier, et on n'avait jamais l'impression de le déranger malgré ses multiples occupations. Membre de la fanfare de ville, l'Agaunoise, où il fit partie du comité pendant vingt ans, il prêtait souvent son concours à la fanfare du collègue.

C'est d'ailleurs en pleine activité charitable qu'il devait être touché des premières atteintes d'un mal qui ne pardonnerait pas. Il travaillait au reposoir du Jeudi-Saint quand un malaise l'obligea à interrompre sa tâche. Au lendemain de Pâques, une hémorragie cérébrale le terrassait, que suivirent plusieurs autres. De terribles souffrances l'attendaient, mais la constante affection dont les siens l'entourèrent tendrement, les soins dévoués qu'il reçut, et surtout un moral magnifique de force surnaturelle l'aiderent à supporter chrétiennement pareille épreuve. La veille de la Fête-Dieu,

le 11 juin, il allait rejoindre Celui qu'il avait si bien servi. A son enterrement, une assistance exceptionnelle tint à rendre un dernier hommage à ses vertus de maître, d'homme et de chrétien et vingt-six bannières s'inclinèrent sur sa tombe.

M. Brouchoud est mort mais, comme l'écrivait le président de la ville de St-Maurice, M. Hyacinthe Amacker, il semble toujours qu'on va « le rencontrer à nouveau dans les rues de St-Maurice, chantonnant tout bas, avec sa serviette sous le bras ».

A Madame Brouchoud, à toute la famille et particulièrement à M. le Chanoine Jean Brouchoud, son fils, nous présentons nos religieuses condoléances.

A. R.

R. P. HELIODORE FELLAY, O.F.M. Cap.

Le P. Héliodore était de cette race montagnarde taillée dans le roc. Il resta sur la brèche jusqu'à la fin de sa vie et ne s'arrêta que pour mourir. Ce vieillard de quatre-vingts ans, à la grande barbe blanche, à la haute stature décharnée, desservait encore de son couvent de Sion le poste de vicaire d'Erde, y faisant le catéchisme aux enfants, chantant la messe, prêchant... Puis il rentrait à pied dans sa communauté appuyé sur sa canne, mais alerte et droit.

Il était né à Lourtier (Valais) le 16 juillet 1867. Il étudia au Collège de St-Maurice de 1884 à 1890. Son activité de prêtre fut pendant soixante ans celle d'un Père Capucin confessant, prêchant et quêtant. Il eut un mérite tout particulier à la restauration et l'agrandissement de cette petite résidence de Romont qui, sous son impulsion, devint un couvent juridiquement constitué.

Il fut chargé de nombreux et longs remplacements comme aumônier à l'hôpital de Sion. Ce Père extrêmement vif, qui ne pouvait rester longtemps en place, faisait irruption dans les chambres de malades comme un rayon de soleil subit, apportant cette joie franciscaine dont toute sa personne rayonnait.

Il rayonnait aussi par sa piété. Il ne se lassait pas de prier, très tôt le matin, tard le soir, souvent pendant la journée. La prière était devenue sa respiration spirituelle. Parfois fatigué de lire, il ne l'était jamais d'égrener son Rosaire. Il parut devant Dieu dans la sérénité de son âme aimante.

P. P.

L'abbé CLEMENT EQUEY

Ancien curé de Billens

La mort est venue chercher, le samedi 2 août dernier, M. l'abbé Clément Equey, qui se trouvait dans sa 92^e année et qui vivait depuis près de vingt ans dans une retraite silencieuse dans une petite maison toute proche de l'église de Vuisternens-devant-Romont.

Enfant, Clément Equey avait connu les difficultés de la pauvreté car, pour faire ses études, il dut gagner son pain par son travail. Quatre ans durant, il fit chaque jour le chemin de son village, Villariaz, à Romont, où il fréquentait l'Ecole secondaire. Il vint ensuite à Saint-Maurice où, de 1880 à 1884, il suivit régulièrement les cours de Syntaxe à Philosophie. Paul Wuilleret, de Romont, était un de ses condisciples. Parmi ses camarades de même volée, nous rencontrons encore les noms de Raphaël Evéquo, d'Henri de Bons, d'Adrien de Stockalper ; nous relèverons surtout celui de M. Laurent Rey, qui fut plus tard Conseiller d'Etat, puis directeur de la Banque cantonale du Valais, et qui est aujourd'hui l'un des doyens parmi nos Anciens.

Après ses années de Collège, M. Equey alla au Séminaire de Fribourg, où il fut ordonné prêtre par Mgr Gaspard Mermillod, futur cardinal, en la fête des SS. Pierre et Paul 1888. L'abbé Equey fut d'abord vicaire à Surpierre, puis chapelain de Saint-Aubin et curé de Ponthaux. Nommé ensuite curé de Billens, il consacra à cette paroisse la plus grande partie de sa vie, puisqu'il y resta de 1901 à 1933.

L'ami qui, dans « La Liberté » du 6 août 1952, a rappelé la vie de ce prêtre, en a tracé un portrait délicat que nous lui empruntons, car on ne saurait mieux dire :

« Tout dans l'abbé Equey dénotait l'homme paisible : sa démarche qui ne sentait jamais la précipitation, sa douceur qui trouvait toujours le moyen de dire gentiment ce qu'il avait à dire. Il semblait s'être donné comme mot d'ordre de traverser la vie sans attirer sur lui l'attention. C'était un modeste. Il n'élevait jamais le ton de sa voix. Dans les réunions de confrères, il recherchait la place qui le mettrait le moins en vue.

« Très observateurs, ses yeux étaient souvent traversés par l'éclair d'une pensée malicieuse qu'il n'exprimait pas toujours. Par contre, si on le trouvait seul en sa cure, il était intarissable dans l'évocation de souvenirs anciens. Il faut dire qu'il était servi par une mémoire qui ne connut jamais de défaillances. Et il avait beaucoup observé et beaucoup questionné. On eût souhaité qu'il écrivît ses souvenirs du vieux Romont qu'il connaissait parfaitement. Il aurait pu faire revivre maintes silhouettes originales ou marquantes qui donnèrent jadis un peu de son caractère à la bonne petite ville.

« Mais écrire, c'eût été sortir du silence, enfreindre la simplicité dont il s'était fait une loi. Ses dernières volontés ne prescrivaient-elles pas pour son enterrement une extrême simplicité ? La gloire qu'il a fuie en ce monde, il l'aura trouvée en Dieu, et pour l'éternité. »

Le Collège de Saint-Maurice s'honore de compter l'abbé Equey parmi ses Anciens et demande à Dieu de lui envoyer beaucoup d'âmes de cette qualité.

L. D. L.

R. P. ANTOINE-MARIE EQUEY, O.F.M. Cap. Ancien Vicaire Général des Seychelles

Le P. Antoine-Marie Equey, de Villariaz (Fribourg), est mort le 25 août dernier, à l'âge de 70 ans. S'il était semblable aux autres Capucins que l'on rencontre aux quatre coins du pays, qui se montrent dans les chaires, il se distinguait par une fleurissante barbe rouge. Outre sa barbe de feu, on admirait en lui sa stature imposante, sa fougue, ses dons de vrai prédicateur. Que de Retraites, de grandes Missions n'a-t-il pas prêchées ? Il pouvait être terrible parfois, faisant résonner les voûtes des églises et remuant les âmes ; mais il était si bon ! Qui le connaissait, découvrait son cœur.

C'était une personnalité ardente, explosive que le P. Antoine-Marie. Après avoir exercé le ministère pendant seize ans à Fribourg, particulièrement comme prédicateur régulier de la cathédrale, il partit pour les Iles Seychelles, dans l'Océan Indien, y devenant Supérieur des Missionnaires. Il fut constructeur et compréhensif. La maladie le força à regagner la Suisse. Guéri, ses Supérieurs l'y renvoyèrent avec le titre de Vicaire Général et de curé de Port-Victoria, la capitale. Vaincu encore par la maladie supportée avec vaillance, il rentra au pays.

C'est à Bulle qu'il vint abriter son corps exténué. Quelques années plus tard, il s'établit à Romont, chef-lieu de son district natal. Malade, chancelant, il prêchait encore tous les dimanches dans l'église du couvent, cultivait les rosiers du cimetière, montrant à qui voulait la voir sa future place dernière.

Jovialité, bonne humeur, jugement sain et sûr, éloquence à l'emporte-pièce, cœur invincible, franchise, telles furent ses marques distinctives.

Vous qui l'avez connu, priez pour lui, c'est son dernier désir ; tout le reste est vanité.

P. D.

M. ADALBERT BACHER
Président de la Ville de Sion
Député au Grand Conseil

La mort de M. Adalbert Bacher, ravi à l'affection des siens, le 29 septembre, à l'âge de 60 ans, causa en ville de Sion et dans tout le Valais une vive émotion, tant cet homme était connu et apprécié.

Il succombe aux attaques d'une maladie qui depuis longtemps le minait et qu'il supporta avec une vigueur et une énergie sans pareille, caractéristique des fils de nos montagnes.

Né le 22 février 1892, au village de Selkingen, dans la belle vallée de Conches, M. Bacher était le cadet d'une famille de neuf enfants, dont il était le seul garçon.

Fils de terriens, sa vie semblait déjà tracée vers le même but, le travail des champs. Mais l'homme propose et Dieu dispose. A dix-sept ans, un accident de forêt nécessite l'amputation d'une jambe qui le rend désormais incapable de suivre le sillon tracé, celui de l'agriculture, et l'oblige de se diriger vers l'étude.

Il se rend à la Realschule de Brigue, puis au Collège de St-Maurice où il suit en 1913-14 les cours industriels ; là, son talent pour les langues et ses capacités le conduisent à une bonne connaissance de la langue française.

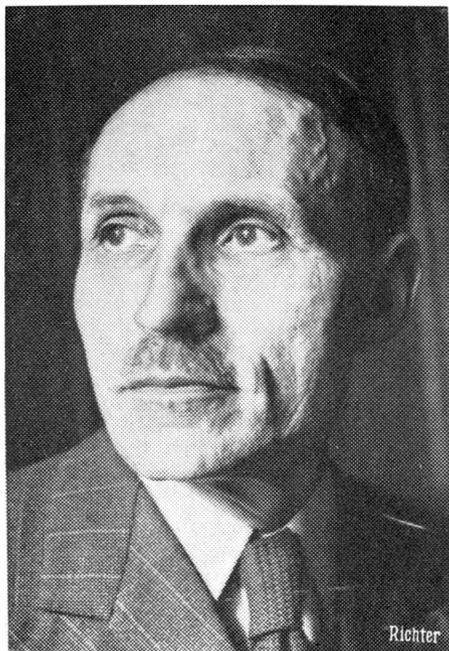
Au sortir du Collège, en 1914, il est engagé à l'Etat comme secrétaire au Département de Justice et Police, place qu'il occupe jusqu'en 1918, il la quitte alors pour remplir les fonctions de greffier et de commissaire de police dans l'administration communale de Sion. En 1927, il permute dans les bureaux des Services industriels qu'il laisse en 1939 pour reprendre ses fonctions de commissaire de police.

Dans ses divers postes M. Bacher s'attire, par ses qualités de bon administrateur et de courtoisie, l'estime de tout le monde. Aussi, en 1932, les électeurs sédunois l'élisent conseiller municipal. Treize ans plus tard, en 1945, lorsqu'il s'agit du remplacement de M. Joseph Kuntschen, M. Bacher est tout désigné pour lui succéder et il devient ainsi le quinzième président de la Ville de Sion depuis 1848.

Sur le plan cantonal, M. Bacher représenta d'abord le district de Conches au Grand Conseil, où il siégea comme député suppléant de 1924 à 1928, puis comme député de 1928 à 1936. Absorbé par ses nouvelles fonctions, il se retire de la Haute Assemblée, mais, en 1949, y rentre à nouveau comme représentant du district et de la ville de Sion.

Pour le développement de la capitale, dont il avait acquis la bourgeoisie en 1931, la présidence de M. Bacher fut des

plus fructueuses et nous ne pouvons ici énumérer toutes les œuvres réalisées par cet homme dont la vie est un vivant exemple de valeur personnelle due à son travail et à son énergie indomptable.



A côté de cette activité officielle, M. Bacher s'intéressait à tous les problèmes sociaux, économiques et culturels. Il fit partie du conseil d'administration de la Fédération des producteurs de lait, de la Caisse chrétienne-sociale de maladie dont il fut l'un des premiers présidents cantonaux ; il mit sur pied la caisse de retraite du personnel communal et s'intéressa à plusieurs sociétés locales dont il fut membre.

On lui doit la mise au point d'un règlement de police communale, d'un règlement concernant les dégrèvements sociaux en matière fiscale, ainsi qu'une intéressante brochure sur « Les Auberges en Valais », publiée en 1928.

Mais le citoyen, le magistrat était de plus un chrétien convaincu, inébranlable dans sa foi et ses principes religieux, doublé d'un père de famille exemplaire.

L'immense cortège qui l'accompagna au champ du repos, fut l'éloquent témoignage de la sympathie dont il était

entouré. Mais la foule qui se pressait, émue et attristée, le long des rues et auprès de sa tombe, pensait avec émotion à ceux qu'il laissait derrière lui, à sa veuve éplorée et à ses cinq enfants, à qui les « Echos de St-Maurice » s'unissent dans la profonde douleur qui les afflige.

L. I.

M. ROLAND CORNUT

Si la mort surprend toujours, parfois elle atterre. Ce sentiment vient de frapper ceux qui ont appris cette terrible nouvelle : Roland Cornut n'est plus. Comment ! Ce jeune homme si fort, si plein de vie et d'entrain, est mort ? Ce caractère enjoué, cette vigueur physique ne promettaient-ils pas de longs jours à celui qui en avait été favorisé ?

Hélas ! Ces apparences heureuses cachaient une âme tourmentée. Et ce jeune, éminemment consciencieux, se faisant scrupule de peiner parents et amis, dissimulait sa détresse intérieure. Ce mutisme complaisant, mais dangereux, qu'on eut toutes les peines à percer, finit par avoir raison des dernières forces vives de son âme.

Il fut victime de sa délicate charité. Charitable il l'était, non seulement de cette indulgence qui consiste à s'abstenir de maltraiter ou de médire, mais d'une bienveillance qui défendait les absents, qui prônait et pratiquait une entraide fraternelle.

C'était un modeste aussi, qui crut n'avoir jamais assez fait pour contenter les siens. Ne l'a-t-on pas entendu dire : « On s'occupe trop de moi ; qu'est-ce qu'on a besoin de parler de moi ? » Il dit un jour à l'un de ses parents cette parole peu courante : « Quel que soit le prochain que tu regardes, il ne faut jamais se mettre au-dessus de lui. » Quoi d'étonnant qu'on l'aimât partout, même au service militaire, où des camarades qui ne partageaient pas ses croyances s'attachèrent à lui, en dépit de sa constante énergie à défendre sa foi.

Humilité, charité, quelles autres vertus sauraient mieux le recommander auprès du Dieu d'amour qui s'est abaissé pour les moindres d'entre ses frères ?

Que ses parents veuillent bien croire, en même temps qu'à notre sympathie, à notre confiance que ce fils consciencieux à l'extrême a déjà reçu, sinon la possession, du moins le gage de cette récompense de ceux qui n'ont pas vécu et souffert en vain.

L'au-delà restant le grand inconnu, nous joignons pourtant nos prières à celles de tous ceux qui l'ont aimé, pour que soit bien vite parachevée la purification de leur cher disparu.

G. C.